

Zeitschrift: Korrespondenzblatt des Bernischen Lehrervereins = Bulletin de la Société des instituteurs bernois

Herausgeber: Bernischer Lehrerverein

Band: 16 (1914-1915)

Heft: 2

Artikel: Informationskurs für Jugendfürsorge = Cours d'information pour la protection de la jeunesse

Autor: Graf, O.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242542>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



KORRESPONDENZBLATT DES BERNISCHEN LEHRERVEREINS BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS BERNOIS

16. Mai • 16 Mai 1914

N° 2

16. Jahrgang • 16^e année

Ständiges Sekretariat: Bern, Bollwerk 19, I. Stock.
Telephon 3416 □ Postcheckkonto III 107.

Das « Korrespondenzblatt » (obligatorisches und unentgeltliches Organ des B. L. V. und des B. M. V.) erscheint in der Regel um die Mitte des Monats. Mitteilungen für die Konferenzchronik bis am 14. jeden Monats, längere Einsendungen bis am 13. an das Sekretariat.

Secrétariat permanent: Berne, Bollwerk, 19, 1^{er} étage.
Téléphone 3416 □ Compte de chèques III 107.

Le « Bulletin » (organe obligatoire et gratuit du B. L. V. et du B. M. V.) paraît, en règle générale, vers le milieu du mois. Les communications des sections sont reçues par le secrétaire permanent jusqu'au 14, les autres publications jusqu'au 13 de chaque mois.

Inhalt — Sommaire: Le Noirmont. — Informationskurs für Jugendfürsorge. — Cours d'information pour la protection de la jeunesse. — B. M. V.: Delegiertenversammlung. — Assemblée des délégués. — Jahresbericht pro 1913/14: I. Revision des Sekundarschulgesetzes. — II. Revision des Prüfungsreglements für Sekundarlehrer. — III. Probelektionen. — IV. Witwen- und Waisenkasse. — V. Stellvertretungswesen. — VI. Allgemeiner Tätigkeitsbericht der Organe des B. M. V. — Rapport de gestion pour 1913/14: I. Revision de la Loi sur les écoles secondaires. — II. Revision du Règlement des examens en obtention du brevet secondaire. — III. Leçons d'épreuve. — IV. Caisse en faveur des veuves et des orphelins. — V. Caisse de remplacement. — VI. Rapport général sur l'activité des organes du B. M. V. — Jahresrechnung pro 1913/14. — Comptes annuels pour 1913/14. — Revision des Unterrichtsplanes für die Sekundarschulen, Progymnasien und Gymnasien des Kantons Bern. — Revision du plan d'études de l'enseignement pour les écoles secondaires, les progymnases et les gymnases du canton de Berne. — B. L. V.: Abgeordnetenversammlung. — Assemblée des délégués. — Revision des Reglements für die Patentprüfung von Sekundarlehrern des Kantons Bern. — Revision du règlement pour l'obtention du brevet à décerner aux maîtres secondaires du canton de Berne. — Mitteilungen — Communications: Mutationen pro Sommersemester 1914. — Mutations pendant le semestre d'été de 1914. — Avis an die Sektionskassiere des B. L. V. — Avis aux caissiers des sections du B. L. V. — Stellvertretungswesen. — Remplacements. — Schweizerische Landesausstellung. Dauerkarten zu reduzierten Taxen. — Exposition Nationale Suisse. Cartes permanentes à prix réduits.

Le Noirmont.

Jeudi, le 7 mars 1914, la commune du Noirmont a décidé de mettre au concours la place de M. A. Rossé pour cet automne. M. Rossé a demandé l'intervention du C. C. du B. L. V. qui s'est mis en relation avec l'autorité scolaire du Noirmont. Nous prions tous les membres de notre Société, en vertu du § 6 des statuts, de ne pas se présenter à cette place jusqu'à ce que les pourparlers soient terminés et que le comité ait donné d'autres renseignements. Le § 6 des statuts dit: « Peut être exclu quiconque agit contrairement aux intérêts de la Société et du corps enseignant en général et contrevient, en particulier, aux dispositions du règlement sur la protection des sociétaires en cas de non-réélection injustifiée. » Les non-sociétaires qui se présenteraient ne pourraient jamais être admis dans notre Société.

Le président du C. C.,

R. Blaser.

Le secrétaire central,

O. Graf.

Informationskurs für Jugendfürsorge.

Gestützt auf die Beschlüsse der Delegiertenversammlung des B. L. V. vom 25. April 1914 werden die deutsch-bernischen Sektionen ersucht, sobald als möglich zwei offizielle Vertreter für diesen Kurs

Cours d'information pour la protection de la jeunesse.

Pour donner suite aux décisions prises par l'assemblée des délégués du B. L. V. du 25 avril 1914, nous prions les sections allemandes du canton de

zu bezeichnen und deren Namen bis 30. Mai Herrn Grossrat Mühlethaler, Länggassstrasse 68^d, einzusenden. Der Zeitpunkt des Jugendfürsorgekurses in Lausanne wird später mitgeteilt.

Aus Auftrag,
Der Sekretär des leitenden Ausschusses:
O. Graf.

désigner sans tarder les deux délégués officiels qui prendront part à ce cours et de faire parvenir leurs noms jusqu'au 30 mai à M. le député Mühlethaler, Länggassstrasse, 68^d. Un avis ultérieur annoncera la date de ce cours qui aura lieu à Lausanne.

Au nom du Comité exécutif,
Le secrétaire,
O. Graf.

Bernischer Mittellehrerverein.

**Delegiertenversammlung
des Bernischen Mittellehrervereins**
Samstag den 23. Mai 1914, vormittags 9 Uhr
im Kasino Bern.

Traktanden:

1. Eröffnungswort des Präsidenten.
2. Protokoll.
3. Jahresbericht.
4. Rechnungsablage und Festsetzung der Jahresbeiträge pro 1914/15.
5. Revision des Unterrichtsplanes. Deutscher Referent: Herr Münch, Lehrer am Progymnasium Thun; französischer Referent: Herr Mertenat, Sekundarlehrer, Delsberg.
6. Statutenrevision. Referent: Herr Würsten, Lehrer am Progymnasium Bern.
7. Abkommen mit dem B. L. V.
8. Arbeitsprogramm.
9. Unvorhergesehenes.

Jahresbericht pro 1913/14.

I. Revision des Sekundarschulgesetzes.

Am 21. Mai 1913 reichte Herr Grossrat Nyffeler in Kirchberg unserer obersten gesetzgebenden Behörde eine Motion ein, die auf Revision des bestehenden Sekundarschulgesetzes hinzielte. Dadurch gelangte die jahrelange Aktion der bernischen Mittellehrerschaft auf parlamentarischen Boden. Die Beratung der Motion wurde zunächst auf die Septembersession des Grossen Rates verschoben, so dass der K. V. des B. M. V. Gelegenheit erhielt, der Unterrichtsdirektion seine Wünsche

Société bernoise des Maîtres aux écoles moyennes.

**Assemblée des délégués
de la Société bernoise des maîtres d'écoles moyennes**
Samedi le 23 mai 1914, à 9 heures du matin,
au Casino de Berne.

Ordre du jour:

- 1° Allocution du président.
- 2° Protocole.
- 3° Rapport annuel.
- 4° Reddition des comptes et fixation de la cotisation annuelle pour 1914/15.
- 5° Revision du plan d'études. Rapporteur allemand: M. Münch, maître au progymnase de Thoun. Rapporteur français: M. Mertenat, maître secondaire, à Delémont.
- 6° Revision statutaire. Rapporteur: M. Würsten, maître au progymnase de Berne.
- 7° Entente avec la Société des instituteurs bernois.
- 8° Programme des travaux.
- 9° Imprévu.

Rapport de gestion pour 1913/14.

I. Revision de la Loi sur les écoles secondaires.

Le 21 mai 1913, M. Nyffeler de Kirchberg, député au Grand Conseil, a présenté une motion visant la revision de la loi actuelle sur les écoles secondaires. C'est ainsi que les efforts tentés par le corps enseignant secondaire depuis plusieurs années ont fini par trouver de l'écho sur le terrain parlementaire. La discussion de la motion a été renvoyée à la session de septembre du Grand Conseil, de sorte que le C. C. du B. M. V. a pu soumettre ses vœux à la Direction de l'Ins-